

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Trop-de-rejets-chimiques-dans-la>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Trop de rejets chimiques dans la Loire**

5 août 2004

Trop de rejets chimiques dans la Loire

Le réseau associatif Sortir du nucléaire a réclamé hier la fermeture des deux centrales de Belleville (Cher) et Saint-Laurent (Loir-et-Cher), en infraction pour dépassement des limites légales de rejets chimiques. L'une et l'autre ont été, à la suite d'une inspection (respectivement en janvier 2002 et en novembre 2003) mises en demeure par l'Autorité de sûreté nucléaire de se conformer à la réglementation. Elles avaient alors, au choix, l'obligation de s'y conformer dans les deux mois suivants, ou de déposer une demande de modification de l'arrêté les concernant. C'est pour cette deuxième option que ces deux centrales ont opté, mais le nouvel arrêté n'est pas encore paru. Or en attendant, rappelle le gendarme du nucléaire, « tant que cet arrêté n'est pas accordé, EDF est tenu de respecter la réglementation ». Et pourtant, Sortir du nucléaire pointe du doigt des dépassements réguliers, jusqu'à quatre fois supérieurs aux limites légales. C'est le cas par exemple des rejets en zinc dans la Loire, qui atteignent certains jours un flux de 82,4 kg pour une limite de 30 kg à Belleville. Les dépassements concernent également le sodium, le phosphore, les chlorures, le cuivre et la morpholine. « Les mesures de l'ASN sont prises en aval de la rivière, sans tenir compte de la concentration existant déjà en amont avant l'arrivée de l'eau dans la centrale », rétorque-t-on chez EDF.

En attendant, sur la Loire, dans laquelle on puise l'eau potable, on compte pas moins de quatre centrales, dont les deux concernées par ces dépassements. « Le problème prend une dimension plus grave en période de chaleur, car le niveau de l'eau étant bas dans les rivières, la concentration de ces substances est supérieure », explique Stéphane Lhomme, porte-parole de Sortir du nucléaire.

C'est aussi la température élevée de l'eau qui est à l'origine d'un autre problème, également dénoncé par l'organisation écologiste. Des arrêtés interministériels publiés au Journal officiel du 28 mai viennent d'accorder à cinq centrales des autorisations de « chloration massive ». Ces opérations, qui interviennent environ quatre fois par an, ont pour but de limiter la prolifération d'amibes occasionnée par les rejets d'eau chaude des centrales. Mais les amibes sont des micro-organismes nocifs pour l'environnement et la santé.

Par ailleurs, Sortir du nucléaire réclame aussi la fermeture de la centrale de Golfech qui prélève de l'eau dans la Garonne concernée depuis mardi par des mesures de restriction. Comme l'été dernier, trois centrales viennent d'être autorisées à rejeter de l'eau chaude d'une température supérieure aux normes en vigueur.